

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN  
MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

SESSION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE VILLE DE NORMANDIN,  
TENUE LE LUNDI 11 DÉCEMBRE 2017, À 20 HEURES 50, AU LIEU DÉSIGNÉ  
DES ASSEMBLÉES DÉLIBÉRANTES DU CONSEIL MUNICIPAL.

SONT PRÉSENTS : Mesdames les conseillères Annie Vaillancourt  
et Marie-Lou Darveau, messieurs les  
conseillers Daniel Boisclair, François Potvin,  
Jocelyn Robert et Robin Gauthier.

FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR  
LE MAIRE MARIO FORTIN.

EST AUSSI PRÉSENT : M. Gilles Potvin.

---

389-2017 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR  
MONSIEUR LE MAIRE :

Monsieur le maire procède à l'ouverture de l'assemblée extraordinaire tenue  
exclusivement pour l'adoption des budgets.

---

390-2017 REVUE DE L'ORDRE DU JOUR :

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Robin Gauthier,

Que l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire soit et est accepté tel que  
présenté.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée par monsieur le maire
2. Revue de l'ordre du jour
3. Déclaration de conflit d'intérêts
4. Dépôt du budget général 2018, présentation, explications et adoption
5. Dépôt du budget des activités d'investissements 2018, présentation, explications et adoption
6. Adoption du règlement 530-2017 - Taxation et services 2018
7. Questions du public
8. Levée de l'assemblée

---

391-2017 DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS :

Aucune déclaration.

---

392-2017 DÉPÔT DU BUDGET GÉNÉRAL 2018,  
PRÉSENTATION, EXPLICATIONS ET  
ADOPTION :

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Annie Vaillancourt,

- a) Que le conseil municipal adopte le budget de la Ville pour l'année 2018, tel  
que déposé à la présente séance, démontrant des revenus totaux de  
5 610 991 \$ et des dépenses et affectations totales de 5 610 991 \$.
- b) Que le conseil décrète qu'en conformité avec l'article 474.3 de la Loi sur les  
cités et villes, un document explicatif du budget sera publié et distribué sur le  
territoire de la municipalité.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN  
MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

393-2017

DÉPÔT DU BUDGET DES ACTIVITÉS  
D'INVESTISSEMENTS 2018,  
PRÉSENTATION, EXPLICATIONS ET  
ADOPTION :

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Marie-Lou Darveau,

- a) Que le conseil municipal adopte le programme triennal d'immobilisation de la Ville pour les années 2018-2019-2020 tel que déposé à la présente séance, lequel démontre des dépenses totales de l'ordre de 2 912 700 \$.
- b) Que le conseil décrète qu'en conformité avec l'article 474.3 de la Loi sur les cités et villes, un document explicatif du programme triennal sera publié et distribué sur le territoire de la municipalité.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

---

394-2017

ADOPTION DU RÈGLEMENT 530-2017 -  
TAXATION ET SERVICES 2018 :

CONSIDÉRANT que chaque membre du conseil déclara avoir lu le règlement numéro 530-2017 et renonce à sa lecture;

CONSIDÉRANT que tous les membres du conseil municipal ont reçu copie du projet de règlement au moins deux (2) jours juridiques avant la présente séance;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller François Potvin,

Que le conseil de la Ville de Normandin adopte le règlement 530-2017 ayant pour titre: Fixation de taux variés de taxes foncières, des tarifs pour services municipaux, des taux pour location des terrains des maisons mobiles et des conditions de perception pour l'exercice financier 2018.

NOTE: Le règlement est reproduit en totalité dans le registre des règlements de la Ville de Normandin.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

---

395-2017

QUESTIONS DU PUBLIC :

Aucune.

---

396-2017

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jocelyn Robert,

Que l'assemblée extraordinaire soit levée à 21 heures 45.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

---

\_\_\_\_\_  
Mario Fortin, maire

\_\_\_\_\_  
Lyne Groleau  
Directrice générale et greffière